

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 10 juillet 2013

## La transition énergétique dans les transports

### Déclaration du groupe environnement et nature

La transition énergétique dans les transports n'est pas qu'un enjeu majeur en matière de réduction des GES sur le territoire national. Elle constitue aussi une opportunité d'offrir des alternatives de mobilité au plus grand nombre, plutôt que de se placer dans la logique du payeur contraint. L'avis présenté aujourd'hui porte bien ce message : pas de logique répressive mais un accompagnement, pour une évolution des comportements et des modes de vie.

À l'heure où se multiplient les difficultés pour financer les grands projets d'infrastructures, les pistes formulées dans cet avis cherchent à dépasser le focus sur les grands travaux et à élargir la problématique de la transition à la mobilité au sens large.

Notre groupe soutient avec force la promotion d'un programme national des nouvelles mobilités. La priorité à la rénovation et à la modernisation du réseau existant nous paraît incontournable. Une gouvernance type ANRU appliquée à l'AFITF pour la mise en cohérence des petits projets locaux, est une piste pertinente. Dès lors, il est de bon sens que soient maintenus des moyens fléchés vers l'AFITF et de maintenir une part des financements des infrastructures alternatives à la route par le budget de l'État.

Autre point important, l'articulation entre l'urbanisme et la transition dans les transports : deux politiques publiques qui ne peuvent définitivement plus s'ignorer. Les documents d'urbanisme doivent intégrer cette problématique et constituer un terreau au changement de comportement.

Enfin, le groupe environnement et nature reprend bien entendu à son compte l'inscription des choix d'infrastructures dans l'objectif facteur 4 et, plus précisément, la nécessité d'analyse multicritères dans l'évaluation des projets engagés, en améliorant, notamment, la prise en compte de la biodiversité.

Nous regrettons que cet avis n'ait pas permis d'affirmer avec clarté le basculement vers une fiscalité carbone énergie, pourtant clairement amorcé dans l'avis transition énergétique, voté en janvier dernier. Le temps a manqué pour approfondir, comme cela l'aurait mérité, l'ensemble des leviers à activer comme l'expérimentation des péages urbains, la dépenalisation du stationnement. L'avis ne propose pas non plus de phasage. Cette dimension a vocation à être traitée dans la loi de programmation que prône le rapport Duron. On peut effectivement s'étonner, et le mot est faible, que n'ait pas encore eu lieu de vrai débat démocratique avec la société et au Parlement, ni de loi promulguée sur la politique de mobilité, pourtant si structurante sur les plans économiques, sociaux et environnementaux ! Gageons *a minima* que la problématique transport fasse partie intégrante de la feuille de route de la transition énergétique...

Merci aux deux rapporteurs pour leur travail et leur efficacité dans ces délais si restreints. Le groupe environnement et nature a voté l'avis.